

EN RÉSUMÉ

VERS QUELS MÉTIERS?

- Conseiller vente
- Vendeur
- Chef de rayon
- Adjoint au manager de rayon
- Employé libre-service

PRÉ-REQUIS, DÉLAI D'ACCÈS

- Etre issu d'une 3^{ème} (générale, technologique, d'orientation...) ou d'un CAP, CAPA....
- Maitriser les savoirs de base (compter, lire et écrire en français)
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien de motivation, réponse sous 20 jours ouvrables.
- Période de recrutement : jusqu'à la rentrée en Septembre

EXAMEN

Diplôme d'Etat (délivré par le Ministère de l'Agriculture) de niveau 4 obtenu à partir:

- d'un contrôle continu en cours de formation
- de 4 épreuves finales
- Possibilité de modularisation par bloc de compétences
- RNCP : N° 35185 - Certif info : N° 70310

UN TREMPLIN POUR...

- La vie active
- La poursuite de formation : BTS NDRC, BTS MCO, BTS Tourisme...

QUELQUES CHIFFRES

- 95 % de réussite à l'examen session juin 2024
- 6 mois après la formation :

 - 47 % en poursuite de formation
 - 53 % sur le marché de l'emploi

ACCESIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap, Christophe GRELARD, la faisabilité selon le handicap



MFR LES SABLES D'OLONNE

3 Rue du Bonheur
85340 LES SABLES D'OLONNE
02 51 23 67 80
mfr.pays-des-olonnais@mfr.asso.fr
www.mfr-sables-olonne.com

BAC PRO TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ALIMENTATION

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

sur
3 ans

DURÉE De septembre à juin

- Seconde (16 semaines en centre de formation)
- Première (18 semaines en centre de formation)
- Terminale (18 semaines en centre de formation)

RYTHME D'ALTERNANCE

- 1 à 2 semaines à la MFR
- 1 à 3 semaines en entreprise

STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Interne

RESPONSABLES DE FORMATION

Corinne BROSSAUD (2nde) :
corinne.brossaud@mfr.asso.fr

Christophe GRELARD (1ère) :
christophe.grelard@mfr.asso.fr

Rose SUIRE (terminale) :
rose.suire@mfr.asso.fr

TARIFS

- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) et à la scolarité : 198,00 € à 290,40 € par mois sur 10 mois selon la classe et le statut (possibilité de demande de bourses)



LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

Tous les modules devront être suivis durant la formation

COMPÉTENCES VISEES :

- Préparer et contrôler la vente de produits alimentaires et boissons
- Approvisionner et aménager un rayon
- Conseiller les clients sur les produits alimentaires et boissons
- Gérer le rayon (commandes, stocks...)

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Marketing
- Techniques de ventes et de merchandising
- Management et gestion commerciale
- Connaissance des produits alimentaires

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL :

- Français,
- Monde contemporain,
- Mathématiques,
- Education socio -culturelle,
- Sport,
- Anglais,
- Espagnol,
- Sciences physiques
- Informatique

MOBILITÉ INTERNATIONALE

Un séjour d'étude à l'étranger en dernière année du cursus

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Moyens utilisés : alternance, capitalisation de l'expérience professionnelle, exposé, exercices...
- Supports pédagogiques
- Matériel de vidéo projection
- Méthode : active
- Modalité : en présentiel, expérientiel
- Evaluations formatives tout au long de la formation



LES ENTREPRISES D'ACCUEIL

Grande surface alimentaire (GSA), grande surface spécialisée (GSS), épicerie fine, supérette, magasin biologique, magasin de coopérative, commerçant des marchés couverts, boutiques spécialisées, commerces spécialisés (boulangerie, crèmerie, poissonnerie, charcuterie...)

LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES



- Préparer, effectuer et contrôler la vente des produits du rayon ou de l'espace vente
- Conseiller le client sur les produits
- Gérer le rayon ou l'espace vente.
- Participer à la gestion du travail d'une équipe de salariés
- S'intégrer dans une entreprise

LES DIFFERENTS STATUTS



Formation sous statut scolaire en Alternance en classe de 2nde professionnelle et sous contrat d'apprentissage en 1ère et Terminale

STAGE ERASMUS



Stage professionnel de 2 semaines à l'étranger pour les stagiaires et apprentis (avec accord de l'entreprise)

Tableau de rémunération des apprentis en 2025

Âge de l'apprenti	1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année
Moins de 18 ans	27% (486,49 €)	39% (702,70 €)	55% (990,99 €)
De 18 à 20 ans	43% (774,77 €)	51% (918,92 €)	67% (1 207,21 €)
De 21 à 25 ans	53% (954,95 €)	61% (1 099,10 €)	78% (1 405,40 €)
26 ans et plus	100% (1 801,80 €)	100% (1 801,80 €)	100% (1 801,80 €)